

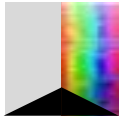


CENTRE DE GESTION DE LA  
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE  
DE L'AUDE



# Grille tarifaire 2026

Janvier 2026



# Cotisations

## Collectivités et établissements affiliés :

Cotisation obligatoire : 0,80 %  
 Cotisation facultative : 0,55 %  
**Total : 1,35 %**

## Collectivités et établissements non affiliés :

0,12 % pour les collectivités et établissements publics qui adhèrent au socle commun insécable.



# Paye Multi-collectivités

RÉALISATION	TARIFS
Bulletin d'un agent et/ou d'un élu	9,50 € par mois et par agent
Réalisation de la DSN	1 € par mois et par agent
Création du dossier d'un nouvel agent	10 € (participation unique et forfaitaire)
Création du dossier de la structure (Tarification unique en cas de nouvelle adhésion)	◇ 100 € si le nombre de bulletins est inférieur à 10 ◇ 200 € si le nombre de bulletins est compris entre 11 et 49 ◇ 300 € si le nombre de bulletins est supérieur ou égal à 50



# Retraite hors convention CNRACL

MISSIONS DE BASE	
<b>Actions financées par la CNRACL</b>	
Atelier pratique organisé et animé par le CDG pour le compte des employeurs territoriaux affiliés obligatoirement ou volontairement, quelle que soit sa durée (sur 1 jour ou une demi-journée) et pour un minimum de 8 participants.	
Séance d'information collective organisée et animée par le CDG pour les actifs, quelle que soit sa durée (sur 1 jour ou une demi-journée) et pour un minimum de 50 participants.	
MISSIONS A LA CARTE	
Nature	Tarif
<b>Anticiper sa retraite</b> Réunion d'information à l'ensemble des agents (et pas seulement ceux proches de la retraite) d'une demi-journée afin de présenter les dispositifs en matière de retraite et des solutions annexes existantes permettant d'améliorer/compléter leur pension future : rachat des années d'étude / organisme de retraite complémentaire / autres dispositifs.	Affiliés : 300 € Non affiliés : 600 €
<b>Service +</b> Formule complète pour laquelle le CDG 11 effectuera, pour le compte de la collectivité, les saisies et vérifications des dossiers retraites de leurs agents : appel du dossier sur la plateforme / saisie intégrale du dossier (carrière, état civil, ...) / rendez-vous individuel retraite (le cas échéant) / envoi du dossier à la CNRACL et son suivi / téléversement des pièces justificatives / information de la collectivité sur l'état d'avancement / remise à l'employeur du décompte définitif de pension CNRACL.	Par dossier retraite : ◇ Standard/réversion : 80 € ◇ Anticipée, carrière longue,... : 120 € ◇ Invalidité : 150 €



## Assurances statutaires

Les assurances statutaires sont organisées autour d'un contrat groupe permettant aux collectivités et établissements publics qui y adhèrent, de se prémunir des risques financiers liés aux absences pour maladie (ordinaire, longue maladie, longue durée), maternité, accident du travail et maladie professionnelle ou décès de leur personnel.

Les conditions tarifaires de ce contrat sont indiquées dans la plaquette de présentation de cette mission.

Le CDG 11 perçoit une rémunération de 0,30 % basée sur l'assiette de cotisation déclarée à l'assureur.



## Emploi

MISSIONS DE BASE					
Accompagnement dans la stratégie global ou spécifique de la collectivité					
LDG Emploi					
Recherche de candidature : CVthèque					
Rédaction de fiches de poste/requalification des besoins					
MISSIONS A LA CARTE					
Nature	Tarifs				
	Affiliés		Non affiliés		Non affiliés et non adhérents au socle commun
<b>Procédure de recrutement « clé en main »</b> Y compris pour le dispositif de nomination par la voie du détachement des personnes reconnues travailleurs handicapés	Cat B et C	600 €	Cat B et C	1 200 €	
	Cat A	900 €	Cat A	1 500 €	
<b>Procédure de recrutement « clé en main » avec</b> réalisation de test (bureautique) et/ou entretien avec coach et/ou mise en situation - cas pratique	Cat B et C	900 €	Cat B et C	1 500 €	
	Cat A	1 200 €	Cat A	1 800 €	
<b>Intérim territorial</b> Établissement du contrat de travail + bulletin de paye + formalités administratives	10 % des salaires bruts + cotisations patronales		14 % des salaires bruts + cotisations patronales		
<b>Accompagnement dispositif PPR</b> (Période de Préparation au Reclassement)					
	Affiliés			Non affiliés et autres fonctions publiques	
<b>Bilan d'orientation</b> Séances individuelles - 4 heures	200 €			300 €	
<b>Bilan Parcours professionnel</b> Séances collectives - 20 heures	800 €			950 €	
<b>Dérogation dispositif BOETH</b>	Possibilité de prise en charge dans le cadre de la convention CDG11/FIPHFP (sous réserve d'acceptabilité par les services du CDG 11)				
<b>Coaching compétences</b> Séances individuelles ou collectives	30 € de l'heure pour 1 agent			35 € de l'heure pour 1 agent	
	Tarif dégressif : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 20 % d'abattement du coût total à partir de 2 agents d'une même collectivité / structure</li> <li>• 30 % d'abattement du coût total à partir de 3 agents d'une même collectivité / structure</li> </ul>				



# Prévention et Santé au Travail

## PREVENTION

### MISSIONS DE BASE

Sensibilisation et information à la prévention et à la santé au travail
Animation d'un réseau de préventeurs
Accompagnement de base à l'élaboration du document unique (DU)
Réalisation de matinales, colloques autour de la politique de prévention portée par le CDG
Travaux de la Formation spécialisée
Référent handicap

### MISSIONS A LA CARTE

Nature	Tarifs
Accompagnement personnalisé DU	400 € par jour
Plan d'accompagnement de prévention pour collectivités ou établissements publics <b>affiliés obligatoires de moins de 50 agents</b> (assistance à la production du DU et à la mise en place de plans d'actions)	<b>A titre expérimental</b> du 01/07/24 au 31/12/25 Gratuit
Mise à disposition de l' <b>outil DUERP AGIRHE</b> aux <b>collectivités non affiliées</b> pour l'élaboration de leur Document Unique à l'Évaluation des Risques Professionnels	400 € par an + 400 €, la 1ère année, pour la formation à l'outil (1/2 journée)

## MÉDECINE PROFESSIONNELLE ET PRÉVENTIVE

### MISSIONS A LA CARTE

NATURE	AFFILIES OBLIGATOIRES	AFFILIES VOLONTAIRES	NON AFFILIES FPT + CDG Occitanie	NON AFFILIES AUTRE FP
<b>Actions en milieu du travail</b>	0,45% de la masse salariale	60 € par agent	100 € par agent	110 € par agent
<b>Suivi médical</b>				
<b>Interventions spécifiques individuelles</b>				
<b>Interventions spécifiques collectives</b>				
Ergonome, psychologue	700 € par jour + frais de gestion		900 € par jour + frais de gestion	
Autres	Voir grille spécifique « Accompagnement grands projets »			
Facturation de la programmation d'un RDV non honoré et non annulé 72h à l'avance et hors cas de force majeure	100 € par visite reprogrammée			

**ACCOMPAGNEMENT  
GRANDS PROJETS**

<b>Autres Interventions spécifiques collectives</b>		
<b>Qualification des niveaux</b>		
<b>NIVEAU</b>	<b>ENVERGURE (contexte + portée interne)</b>	<b>EXPERTISE</b>
<b>Niveau 1</b>	Faible	De base
<b>Niveau 2</b>	Modérée	Moyenne
<b>Niveau 3</b>	Soutenue	Renforcée
<b>Niveau 4</b>	Complexe	Forte
<b>Autres Interventions spécifiques collectives – Tarification</b>		
<b>NIVEAU</b>	<b>AFFILIES</b>	<b>NON AFFILIES</b>
<b>Niveau 1</b>	300 € par jour	600 € par jour
<b>Niveau 2</b>	400 € par jour	800 € par jour
<b>Niveau 3</b>	600 € par jour	1000 € par jour
<b>Niveau 4</b>	800 € par jour	1200 € par jour
+ 10 % de frais de gestion		

**PRESTATION SERVICE SOCIAL**

<b>Affiliés obligatoires</b>	Offre de base comprise dans la prévention		1 dossier agent gratuit par an
	Adhérents service médecine	Sur prescription médicale	Gratuit
		Facturation par convention	1 dossier agent gratuit par an Au-delà 20€ la séance
<b>Affiliés volontaires</b>	Offre de base comprise dans la prévention		1 jour gratuit par mois
	Adhérents service médecine	Sur prescription médicale	Gratuit
		Facturation par convention	1 jour gratuit par mois Journée supplémentaire 200 €
	Non adhérents au service médecine	Facturation par convention	1 jour gratuit par mois Journée supplémentaire 200 €
<b>Non affiliés adhérents au socle commun</b>	Adhérents service médecine	Sur prescription médicale	Gratuit
		Facturation par convention	1 jour gratuit par mois Journée supplémentaire 200 €
	Non adhérents au service médecine	Facturation par convention	1 jour gratuit par mois Journée supplémentaire 200 €
<b>Non affiliés non adhérents au socle commun</b>	Adhérents service médecine	Sur prescription médicale	Gratuit



# Protection des données et Cybersécurité

## COMMUNES AFFILIÉES AU CDG 11

MISSIONS DE BASE			
Sensibilisation et information + Animation d'un réseau			
MISSIONS À LA CARTE			
	Convention initiale		Convention suivi
	1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> année	Cotisation annuelle
	<p><b>TARIFS *</b></p> <p>0,80 € par habitant</p> <p>50 € minimum (<i>plancher</i>) et 2 000 € maximum (<i>plafond</i>)</p>		<p>0,40 € par habitant</p>
<p><b>PRESTATIONS PROPOSÉES</b></p> <p>Le contenu des prestations est adapté selon la taille de la commune (<i>plus ou moins de 2 000 habitants</i>) et selon les années d'accompagnement (<i>voir les modalités de la convention</i>).</p> <p><b>Pour plus d'informations, merci de vous rapprocher du service : dpd@cdg11.fr</b></p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déplacement, sensibilisation et audit + accompagnement du DPD Interne ou désignation du DPD du CDG 11,</li> <li>- Réalisation ou aide à la réalisation et remise des registres obligatoires, des préconisations et de l'échéancier de mise en place des préconisations,</li> <li>- Envoi de documentations relatives à la protection des données et à la cybersécurité,</li> <li>- Audit de contrôle de mise en place des préconisations,</li> <li>- Mise à jour de la documentation,</li> <li>- Hotline (<i>courriel et téléphone</i>),</li> <li>- Séances de visioconférence sur demande.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintien du DPD du CDG 11,</li> <li>- Maintien de l'accompagnement du DPD désigné en interne,</li> <li>- Sensibilisation,</li> <li>- Aide à la mise en place des préconisations,</li> <li>- Aide à la mise en place d'un coffre-fort à mots de passe,</li> <li>- Actualisation de la documentation obligatoire,</li> <li>- Hotline (<i>courriel et téléphone</i>),</li> <li>- Séances de visioconférence sur demande.</li> </ul>

\*Tarif annuel lissé appliqué sur la convention initiale et sur la convention de suivi

## ÉTABLISSEMENTS AFFILIÉS AU CDG 11

MISSIONS DE BASE						
Sensibilisation et information + Animation d'un réseau						
MISSIONS À LA CARTE						
Strate	Intitulé	Convention initiale				Convention suivi
		Tarifs journaliers		Estimation nombre de jours annuels d'intervention	Coût journalier lissé	Forfait annuel de suivi
		Année 1	Années 2 & 3			
Strate 1 <i>DPD du CDG11</i>	<b>Portée communale de petite envergure</b>	50 €	25 €	3	33,33 €	30 €
	Caisse des écoles / CCAS des communes de MOINS de 2000 habitants / SIVU / SIVOS					
Strate 2 <i>DPD du CDG11</i>	<b>Portée communale de moyenne envergure</b>	100 €	50 €	4	66,67 €	150 €
	CCAS de commune de PLUS de 2000 habitants / SIVOM					
Strate 3 <i>DPD du CDG11</i>	<b>Portée intercommunale de petite envergure et/ou traitement de données complexes</b>	250 €	125 €	6	166,67 €	350 €
	Syndicat Mixte / Autre établissement public communal / PETR					
Strate 4 <i>DPD en INTERNE</i>	<b>Portée intercommunale ou départementale de moyenne envergure et/ou traitement de données complexes</b>	500 €	250 €	7	333,33 €	1000 €
	Communauté de Communes / CIAS Syndicat mixte					
Strate 5 <i>DPD en INTERNE</i>	<b>Portée intercommunale ou départementale de grande envergure et/ou traitement de données complexes</b>	750 €	375 €	45	500 €	20 000 €
	Communauté d'Agglomération et CIAS CCAS non affilié / Syndicat mixte					
Strate 6 <i>DPD en INTERNE</i>	<b>Portée départementale et autres EPIC et/ou traitement de données très complexes</b>	1000 €	500 €	56	666,67 €	35 000 €
	OPHLM – OPAC / SDIS / Autres EPIC / Autres EPA / ...					
<p style="text-align: center;"><b>PRESTATIONS PROPOSÉES</b></p> <p>Le contenu des prestations est adapté selon la strate de l'établissement et selon les années d'accompagnement (<i>voir les modalités de la convention</i>).</p> <p style="text-align: center;"><b>Pour plus d'informations, merci de vous rapprocher du service : dpd@cdg11.fr</b></p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déplacement, sensibilisation et audit + accompagnement du DPD Interne ou désignation du DPD du CDG 11,</li> <li>- Réalisation ou aide à la réalisation et remise des registres obligatoires, des préconisations et de l'échéancier de mise en place des préconisations,</li> <li>- Envoi de documentations relatives à la protection des données et à la cybersécurité,</li> <li>- Audit de contrôle de mise en place des préconisations,</li> <li>- Mise à jour de la documentation,</li> <li>- Hotline (<i>courriel et téléphone</i>),</li> <li>- Séances de visioconférence sur demande.</li> </ul>				<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintien du DPD du CDG 11 OU maintien de l'accompagnement du DPD désigné en interne selon le cas,</li> <li>- Sensibilisation,</li> <li>- Aide à la mise en place des préconisations,</li> <li>- Aide à la mise en place d'un coffre-fort à mots de passe,</li> <li>- Actualisation de la documentation obligatoire,</li> <li>- Hotline (<i>courriel et téléphone</i>),</li> <li>- Séances de visioconférence sur demande.</li> </ul>



# Protection des données et Cybersécurité

## COMMUNES & ÉTABLISSEMENTS NON AFFILIÉS AU CDG 11

MISSIONS DE BASE	
Sensibilisation et information + Animation d'un réseau	
MISSIONS À LA CARTE	
Convention initiale de 3 ans	Convention suivi
Tarif journalier suivant le nombre de jours estimatifs d'intervention	Tarif sur la base d'un forfait annuel
1 200 € par jour d'intervention	Forfait annuel de 50 000 €
CONTENU DE LA PRESTATION	CONTENU DE LA PRESTATION
<p><b>En lien avec le DPD désigné en interne :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Déplacement, sensibilisation et accompagnement du DPD interne pour l'audit des services,</li> <li>- Réalisation et remise des modèles de base de registres obligatoires, des préconisations et de l'échéancier de mise en place des préconisations,</li> <li>- Envoi de documentations relatives à la protection des données et à la cybersécurité,</li> <li>- Audit de contrôle de mise en place des préconisations,</li> <li>- Hotline (<i>courriel et téléphone</i>),</li> <li>- Séances de visioconférence sur demande.</li> </ul>	<p><b>Accompagnement du DPD interne (<i>sur place ou en distanciel au choix de la structure</i>) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation,</li> <li>- Aide à la mise en place des préconisations,</li> <li>- Aide à la mise en place d'un coffre-fort à mots de passe,</li> <li>- Aide à l'actualisation de la documentation obligatoire,</li> <li>- Hotline (<i>courriel et téléphone</i>),</li> <li>- Séances de visioconférence,</li> <li>- Envoi de documentations relatives à la protection des données et à la cybersécurité.</li> </ul>



## Référent Signalements

		COÛTS	
PRESTATIONS	Collectivités ou établissements AFFILIÉS	Collectivités ou établissements NON-AFFILIÉS	
Examen de la recevabilité de la demande	60 €	<p><u>Contribution annuelle :</u></p> <p>2000 € à la signature de la convention et à chaque renouvellement annuel.</p> <p>Calcul de la contribution au prorata temporis.</p>	
Réponse de fond	155 € ou 280 € selon la complexité de la demande		
Frais de déplacements	Conformément à l'arrêté du 14/03/2022 modifiant l'arrêté du 3/07/2006 fixant les taux des indemnités kilométriques prévues à l'article 10 du décret n° 2006-781 du 3/07/2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels		
Frais de repas	20 € / repas conformément à l'arrêté du 20/09/2023 modifiant l'arrêté du 3/07/2006 fixant les taux des indemnités de mission prévues à l'article 3 du décret n° 2006-781 du 3/07/2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels		
Frais d'hébergement	Somme engagée dans la limite des plafonds visés par l'arrêté du 20/09/2023 modifiant l'arrêté du 3/07/2006 fixant les taux des indemnités de mission prévues à l'article 3 du décret n° 2006-781 du 3/07/2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels		
Frais de gestion	10 % du montant facturé		
Intervention de professionnels qualifiés du CDG 11			
Coach	27,33 € de l'heure à condition que ses vacances comptent pour 7 heures		
Préventeur	48,80 € de l'heure		
Infirmière	26,75 € de l'heure		
Médecin	66,74 € de l'heure		
Psychologue du travail	24,08 € de l'heure		



## Médiation préalable obligatoire

PRESTATIONS	DURÉE MÉDIATION	COÛT
Temps passé pour les entretiens préalables, les prises de rendez-vous, les réunions de médiation plénières et le travail administratif	Forfait 8 heures	500 €
	Au-delà du forfait	50 € de l'heure
Frais de déplacement éventuels		barème des taux fixés par arrêté ministériel du 3/07/2006 modifié fixant les taux des indemnités de mission prévues à l'art. 3 du décret n° 2006-781 du 3/07/2006
Temps de déplacement éventuels		67 € de l'heure



## Conseil en fonctionnement et management

MISSIONS DE BASE		
Conseil en fonctionnement et management		
Conseil de mise en œuvre des politiques RH dont LDG		
Définition et/ou clarification des rôles et missions de chacun		
Accompagnement dans l'évolution des organigrammes		
Aide au cadrage des grands dossiers RH		
MISSIONS A LA CARTE		
NATURE	DÉROULEMENT DU DISPOSITIF	TARIFS
<b>Coaching</b>		
Coaching individuel	2 séances tripartites (ouverture/bilan) 5 séances individuelles	85 € la séance
Coaching collectif à l'initiative de l'employeur ou du CDG 11	2 séances tripartites (ouverture/bilan) 5 séances individuelles	
<b>Conseil en organisation et en management</b>	À définir en fonction de la demande	Voir grille "Accompagnement grands projets" en page 5

**MISSIONS DE BASE**

Sensibilisation et information / Animation d'un réseau / Réalisation de l'état des lieux et identification des besoins avec possibilité de réalisation d'un devis pour prestation à la carte.

**MISSIONS À LA CARTE**

AFFILIÉS		NON AFFILIÉS
<b>Intervention "clé en main"</b> Tri et classement des archives - Préparation des éliminations Rédaction d'un instrument de recherche - Initiation aux techniques d'archivage	38 € de l'heure	Non concernés
<b>Intervention - Tutorat</b> Tri et classement des archives - Préparation des éliminations Rédaction d'un instrument de recherche - Participation et tutorat d'un ou plusieurs agents désignés par la structure adhérente à l'archivage aux côtés de l'archiviste du CDG 11 - Initiation aux techniques d'archivage	38 € de l'heure	
<b>Suivi de l'archivage</b> Reprise des éliminations - Mise à jour de l'instrument de recherche Accompagnement des agents dans la mise en place d'une procédure d'archivage	38 € de l'heure	
<b>Tutorat</b> Accompagnement individualisé d'un agent en charge de la gestion des archives	55 € de l'heure	

*Le Centre de gestion  
de l'Aude*

*Au coeur  
des Territoires !*

### **Siège à Carcassonne**

85 Avenue Claude Bernard  
CS 60050  
11 890 Carcassonne Cedex

Du lundi au jeudi 8h30-12h30 / 13h30-17h  
Le vendredi 8h30-12h30 / 13h30-16h

### **Antenne de Narbonne**

IN'ESS - Entrée côté parking intérieur  
21, rue du Verdoble  
11 100 Narbonne

Du lundi au jeudi 9h-12h30 / 13h30-17h  
Le vendredi 9h-12h30 / 13h30-16h



**04.68.77.79.79**



**cdg11@cdg11.fr**



**www.cdg11.fr**



**CENTRE DE GESTION DE LA  
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE  
DE L'AUDE**